dant son sang en abondance et ne tarda pas à expirer.

Après avoir tenté, d'accord avec les membres de sa famille, seuls témoins de ce drame, d'expliquer cette mort par une cause accidentelle, l'accusé dut se résoudre à passer des aveux devant la netteté des constatations médicales.

Il soutient cependant n'avoir pas frappé son père en lui plongeant son couteau dans la poitrine, mais s'être borné ce qui paraît invraisemblable, à lancer dans sa direction, tout en restant assis, le couteau à lame effilée dont il se servait pour couper ses aliments.

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires, il se conduit bien, mais il est d'un caractère violent et sournois.

Peudecœur est condamné à cinq ans de prison. Défenseur : Mᵉ Benoît.

Tribunal Civil de Lille

Un chahut au Palais

La deuxième chambre du tribunal civil était envahie hier par une foule considérable d'amateurs et intéressés aux adjudications fixées à 11 heures.

Vers midi, le juge-commissaire, M. Villette, n'étant pas encore arrivé, tout le monde commença à manifester son impatience, en frappant du pied sur l'air des lampions. Peu après, le juge parut et le calme se rétablit. Il va sans dire que, par voie de conséquence, l'audience correctionnelle, fixée à midi, ne commença que vers deux heures.

Vente de l'église des Franciscains de Roubaix

Au début de l'audience, on a vendu l'église des Franciscains ou Frères Mineurs.

Cette église, entourée d'un terrain de 2.140 m.c., est située rue de Flandre, de la Basse-Masure et des Récollets.

La mise à prix était de 10.000 francs. Mᵉ Jaspar a été déclaré adjudicataire pour 10.025 francs.

Vente de l'église des Pères à Tourcoing

Il a ensuite été procédé à la vente de l'église connue à Tourcoing sous le nom d'église des Pères. Cette église et les vastes bâtiments y attenant, pouvant être aménagés en presbytère, étaient occupés par la congrégation des Pères missionnaires de la Congrégation de Marie.

Cette propriété, en façade sur la rue des Tilleuls, comprend une église et des vastes bâtiments pouvant être aménagés en presbytère derrière l'église, une portion de terrain longeant d'un côté le chevet de cette église et allant jusqu'à une ligne perpendiculaire à la rue de Guisnes.

La mise à prix était de 30.000 fr. Mᵉ Jaspar a été déclaré adjudicataire pour cette somme.

Adjudications diverses

Ville de Lille. — I. Rue de Thionville, 39, une maison à usage de rentier, comprenant deux corps de bâtiments entièrement excavés.

Mise à prix, 8.000 fr. Adjugé 10.100 fr. à Mᵉ Godron.

II. Rue du Metz, 37, une maison à usage de cabaret, comprenant deux corps de bâtiments.

Mise à prix, 10.000 fr. Adjugé 14.000 fr. à Mᵉ Desmazières.

III. Rue du Marché, 73, 75 et 77, une cité ouvrière dite « Cité Sainte-Marie », comprenant 25 maisons, dont deux front à la rue du Marché.

Mise à prix, 8.000 fr. Adjugé 21.300 fr., à Mᵉ Godron.

IV. Rue de Wazemmes, 176, une maison à usage de commerce de boucherie-charcuterie. Mise à prix 18.000 fr. Adjugée 28.500 fr. à Mᵉ Godron.

V. Rue de la Justice, 32 et 34, une cité ouvrière dite « cité des Quatre-Chemins », comprenant 23 maisons, dont deux front à rue. Mise à prix 25.000 fr. Adjugé 46.500 fr. à Mᵉ Godron.

VI. Section de Fives et d'Hellemmes, sept maisons à usage d'employés, rue des Pavillons, 39, 41, 43, 45, 47 et 49. Mise à prix 10.000 fr. Adjugé 16.800 fr. à Mᵉ Godron.

VII. Rue des Pavillons, 51 et 53, deux maisons, l'une autrefois à usage d'estaminet, l'autre, à usage d'ouvrier, avec un terrain à bâtir contigu. Mise à prix 5.000 fr. Adjugé 5.200 fr. à Mᵉ Godron.

Sur réunion, les lots VI et VII ont été adjugés 26.100 fr. à Mᵉ Godron.

Ville de Roubaix. — I. Rue de la Chapelle-Carrette, 13 bis, un corps de bâtiment élevé d'un établissement sur rez-de-chaussée, le tout à usage de magasins, ayant entrée cochère sur la rue de la Chapelle-Carrette.

Mise à prix 3.560 fr. Adjugé 3.565 fr. à Mᵉ Jaspar.

II. Rue de la Rondelle, 25, une maison à usage d'habitation, comprenant corps d'habitation et cour avec les fonds et terrain en dépendant.

Mise à prix 2.397 fr. Adjugé 3.600 fr. à Mᵉ Jaspar.

I. Rue Saint-Jean, 43, une maison bourgeoise, avec ses dépendances. Mise à prix 20.000 fr. Adjugé pour cette somme à Mᵉ Godron.

II. Une maison d'habitation rue Saint-Jean, 45, ensemble les fonds et terrain. Mise à prix 2.500 fr. Adjugé 3.800 fr. à Mᵉ Godron.

III. Une maison à usage d'habitation, rue Saint-Jean, 47, ensemble les fonds et terrain. Mise à prix 2.500 fr. Adjugé 3 800 fr. à Mᵉ Godron.

IV. Une maison à usage d'habitation, rue Saint-Jean, 49. Mise à prix 2.500 fr. Adjugé 4.100 fr. à Mᵉ Godron.

V. Une maison à usage d'habitation, située 51, rue Saint-Jean. Mise à prix 2.500 fr. Adjugé 4.200 fr. à Mᵉ Godron.

VI. Une maison à usage d'habitation, située rue Saint-Jean, 53, avec ses dépendances. Mise à prix 2.500 fr. Adjugé 4.800 fr. à Mᵉ Godron.

VII. Rue du Général Chanzy, 19, une maison bourgeoise, avec ses dépendances. Mise à prix 6.000 fr. Adjugé 8 200 fr. à Mᵉ Desmazières.

VIII. Rue du Général Chanzy, 21, une maison bourgeoise, avec ses dépendances. Mise à prix 3.000 fr. Adjugé 5.300 fr. à Mᵉ Godron.

IX. Rue du Général Chanzy, 25, une maison à usage d'habitation, avec ses dépendances. Mise à prix 3.000 fr. Adjugé 5.050 fr. à Mᵉ Godron.

X. Boulevard Beaurepaire, un terrain d'une contenance de 3.504 m. c. 15 d. c. Mise à prix 12.500 fr. Adjugé 15.000 fr. à M. Lefort.

Rue d'Espagne, 3 et 5, deux maisons à usage d'ouvriers, avec leurs dépendances. Mise à prise 2.000 fr. Adjugé 4.150 fr. à Mᵉ Jaspar.

Commune de Wasquehal. — Rue de Tourcoing, 102 et 104, deux maisons, l'une à usage d'estaminet, l'autre à usage d'ouvrier. Mise à prix 2.000 fr. Adjugé 6.025 fr. à Mᵉ Vandewalle.

Commune de Templeuve. — Hameau de la Baille, une maison à usage de journalier. Mise à prix 100 fr. Adjugé 105 fr. à Mᵉ de Vrière.

Commune de Malo-les-Bains. — Avenue About, 18, une villa dite « Villa de la Mouette », près de la place du Kursaal et de la mer. Mise à prix 8.000 fr. Adjugé 10.105 fr. à Mᵉ de Vrière.

Tribunal Correctionnel de Lille

Poursuite en diffamation contre un conseiller municipal

M. Hercelle-Lerusle, en sa qualité de directeur-propriétaire de la Brasserie des Familles de Tourcoing, et M. Albert Delrue, régisseur de la dite Brasserie, ont engagé contre M. Quivron, cabaretier et conseiller municipal à Tourcoing, une action en paiement de dommages-intérêts pour diffamations et injures publiques.

L'affaire venait à l'audience d'hier. Mᵉ Brackers-d'Hugo soutenait les prétentions des demandeurs; Mᵉ Rajel défendait M. Quivron.

Ce que reprochent MM. Hercelle et Delrue à M. Quivron ce sont des propos diffamatoires qu'il aurait tenus publiquement à la séance du conseil municipal du 18 octobre, contre la Brasserie des Familles.

Les demandeurs prétendent que ces propos sont de nature à nuire à leur honneur, à leur considération et à leurs intérêts commerciaux.

Pour établir les faits, MM. Hercelle et Delrue ont fait défiler devant le tribunal tous les rédacteurs qui rédigèrent dans leur journal un compte rendu de la séance du conseil où les propos furent tenus.

M. Quivron reconnaît les propos qu'on lui prête, mais il déclare avoir agi dans les limites de son droit: conseiller municipal, il était de son devoir d'appeler l'attention de la municipalité sur des faits graves dont l'avaient entretenu ses électeurs. Il n'a pas agi par intérêt personnel mais bien dans l'intérêt public, et il n'avait pas l'intention de nuire aux demandeurs.

M. Caurées, substitut, estime aussi que la preuve de l'intention de nuire du prévenu n'est pas établie.

Le tribunal a acquitté purement et simplement M. Quivron, l'intention de nuire n'existant pas en l'espèce.

Habile mise en scène

Jules Billion, savonnier, rue Jean-Bart, à Lille, était depuis quelque temps déjà en relations d'affaires avec Paul Deharveng, savonnier à La Chapelle-d'Armentières. Ce dernier fut dernièrement déclaré en état de liquidation judiciaire et Billion ne put recouvrer le montant de ce qui lui est dû. Or, dernièrement, Deharveng vint trouver Billion et lui demanda des marchandises. Celui-ci accepta, mais à la condition, on le comprend, que le paiement soit fait comptant. Marché fut passé et il fut convenu que 5000 kilos de savons seraient livrés argent comptant. Le 11 juillet, Billion chargea son charretier Sonneville d'aller conduire les marchandises et il lui recommanda de ne pas les décharger avant d'avoir reçu. Quand il arriva, Deharveng le persuada qu'il le paierait, mais lorsque le déchargement fut opéré il déclara que sa femme avait disposé de l'argent. Sonneville voulut reprendre les savons mais il en fut empêché.

Plus tard, Deharveng promit paiement... mais il se borna à promettre !

Le tribunal a condamné Deharveng à 1 mois de prison avec sursis pour vol. Il l'a en outre condamné au paiement des marchandises livrées : 800 fr.

La fraude

Edmond Deraedt, 16 ans, de La Madeleine, et Polydore Lobbestal, 16 ans, de Lille, ont ensemble introduit en fraude 10 kilos d'allumettes. Le tribunal les a acquittés comme ayant agi sans discernement, il a remis Lobbestal à ses parents et envoyé Deraedt en correction jusqu'à 20 ans.

— 6 jours à Arthur Wallaert, 18 ans, et à Fernand Leroy, 19 ans, d'Armentières, pour fraude de 600 grammes d'allumettes.

— Fortuné Heyt, 17 ans, de Lille, Honoré Soete, 15 ans, de Roubaix, et Gustave Bombecke, 14 ans de Lille, ont fraudé 4 kilos 500 d'allumettes en bois. Heyt est envoyé en correction jusqu'à 20 ans et les deux autres sont remis à leurs parents.

— 3 jours avec sursis à Jules Bruyelle, 22 ans, de Flines-les-Raches, et à Henri Dauchy, 19 ans, d'Orchies, pour fraude de 1 kilo 800 d'allumettes.

— Rachelle Lampe, 15 ans ½, bâcleuse à Roubaix, a introduit en fraude du café et du tabac pour quelques francs. Elle est remise à l'Assistance publique.

— 3 mois à Louis Rombaut, 21 ans, serrurier, sans domicile fixe, à Gustave Dhellemme, 20 ans, peigneur à Mouscron, et à Gustave Delescluse 17 ans, bâcleur à Tourcoing; pour les deux premiers avec sursis, pour avoir introduit du café, du tabac et des allumettes, en compagnie du jeune Cléor Dhercourt, 16 ans, charretier, sans domicile fixe, que le tribunal a remis à ses parents.

— Marie Dejaeger, 23 ans, ménagère à Roubaix, a introduit avec les jeunes Carlos Lerouge, 14 ans, bâcleur, et Julien Houzet, 10 ans ½, sans profession, 6 kilos de café vert. Le tribunal a remis ces deux derniers à leurs parents et a condamné Marie Dejaeger à 3 mois de prison.

— Alphonse Renier, 13 ans ½, de Roubaix, a introduit 5 kilos 100 de café vert. Il est confié à l'Assistance publique.

— 24 jours à Jules Santerne, 33 ans, boulanger à Roubaix, et 6 jours à Aimé Bleuse, 17 ans, journalier à Roubaix, pour fraude de 5 kilos 500 de café vert.

— Le tribunal a remis à ses parents le jeune Arthur Seynave, 17 ans, bâcleur à Roubaix, qui a fraudé 5 kilos de café vert.

— 6 jours à Emile Mahieu, 15 ans ½, zingueur, et à Ferdinand Nocq, 17 ans, manœuvre à Roubaix, pour ce dernier avec sursis, pour fraude de 24 kilos de café vert.

— Alfred Romain, 11 ans, sans profession à Roubaix, est remis à ses parents. Il avait fraudé 5 kilos 30 de café.

— 6 jours à Louis Boncourt, de Roubaix, pour fraude de 36 kilos d'allumettes.

Tribunal civil de la Seine

L'ami des chiens

Dans l'année qui précéda sa mort, survenue le 20 septembre 1906, M. Rouff, le couturier bien connu, avait fait plusieurs testaments. Dans l'un, il avait institué le gérant de sa maison de commerce, M. Louis Janitulo, son exécuteur testamentaire, tout en disposant en sa faveur d'une somme de 30.000 francs. Dans un autre au contraire, le dernier, il instituait sa femme, d'avec laquelle il était séparé de corps et de biens, sa légataire universelle en toute propriété, à charge par elle de remettre un legs particulier de 50.000 francs à M. Louis Janitulo.

« Au cas, disait-il, dans un codicille annexé à ce testament, au cas où je mourrais avant mon Cricri bienaimé (Cricri était son chien), je vous charge, mon cher Louis, de soigner cet ami fidèle et de le faire enterrer au cimetière d'hygiène et de salubrité, où sa place est prête.

Quant à moi, je désire la dernière classe et l'exige absolument ; c'est ma volonté dernière, une simple croix en fleurs ».

M. Rouff ayant des héritiers réservataires, un fils et une fille, on dut procéder judiciairement au partage de la succession. L'affaire vient d'être plaidée devant la 2e chambre. M. Janitulo excipant, pour intervenir au procès, de sa qualité d'exécuteur testamentaire en vertu du codicille ci-dessus.

Mᵉ de Dreux avait soutenu le bien-fondé de sa prétention et conclu au droit pour son client de cumuler le legs de 30.000 francs avec celui de 50.000 fr. Mais le tribunal a déclaré irrecevable la demande de M. Janitulo en tant qu'exécuteur testamentaire, validant toutefois le dernier testament qui lui alloue une somme de 50.000 francs.

Du jugement rendu, nous détacherons les attendus suivants qui ont trait à l'affection que le testateur portait à son chien, son « bien-aimé Cricri » :

« Attendu que Rouff, qui se plaisait à faire et à refaire son testament, avait deux préoccupations constantes, celle de réparer le préjudice moral qu'il avait causé à sa femme par un abandon injurieux et de tous points injustifié, et aussi celle peut-être encore plus profonde d'assurer après son décès le bien-être des chiens sur lesquels il paraît avoir concentré toute son affection ;

« Que diverses dispositions testamentaires font foi de l'attachement qu'il avait pour ceux qu'il appelait « ses chers amours » et qu'il recommandait à la sollicitude de Janitulo en lui disant qu'il avait « charge d'âme » ;

« Que c'est poursuivi par cette double préoccupation, qu'il a fait les quatre testaments de 1906, sur lesquels le débat a porté, et où l'on voit toujours figurer la dame Rouff comme légataire universelle et le sieur Janitulo, qui avait prodigué à Rouff et à ses chiens un dévouement sans bornes, comme chargé, après sa mort, de soigner son Cricri ou son Lulu bien-aimé, cet ami fidèle, et de le faire enterrer au cimetière d'hygiène et de salubrité, où sa place est gardée ;

« Attendu que Janitulo prétend, il est vrai, en se retranchant derrière les trois premiers testaments, que le rôle qui lui était assigné par le *de cujus* était tout autre ; que si Rouff s'était reposé sur lui du soin de veiller à ce que ses chiens ne manquassent de rien et fussent, après leur mort, inhumés dans le cimetière à ce destiné, il a voulu également lui donner une marque de confiance toute spéciale en le chargeant de procéder, comme exécuteur testamentaire, à l'exécution de ses dernières volontés... »

Tribunal civil de Beaune

DIFFAMATION en temps de période électorale

Le tribunal civil de Beaune (Côte-d'Or), vient de commencer l'examen d'un procès qui fait beaucoup de bruit dans la région, étant données les personnalités en cause: M. Ponnelle, président de la chambre de commerce de Beaune, poursuit en diffamation le docteur Henri Ricard, sénateur de la Côte-d'Or.

Les faits qui motivent cette poursuite se résument ainsi :

Vers le milieu du mois de juillet dernier, M. Picard, sénateur, alors candidat au conseil général, faisait apposer dans toutes les communes du canton nord de Beaune, une affiche commençant par ces mots : « Appel aux vignerons » et se terminant par ceux-ci : « Un groupe de membres de la Société vigneronne de Beaune. — Vu, le candidat, H. Ricard. »

Dans cette affiche, qui visait le député Camuzet, adversaire de M. Ricard, M. Ponnelle, président de la chambre de commerce de l'arrondissement de Beaune, était signalé à la réprobation des viticulteurs comme ayant : 1° employé, du 23 au 29 septembre 1906, 10.000 kilos de sucre, alors qu'en 1906, la qualité du raisin ne demandait que peu ou pas de sucre ; 2° comme ayant mis son autorité de président de la chambre de commerce au service de ses avantages personnels et ayant, en cette qualité, soutenu M. Camuzet dans ses efforts pour combattre des mesures qu'on qualifie d'indispensables pour empêcher la fabrication du vin de sucre, etc.

M. Ponnelle a estimé que ces imputations l'atteignaient gravement dans son honorabilité personnelle et dans sa considération commerciale. Il a donc assigné M. Ricard devant le tribunal civil de Beaune pour lui demander 100.000 francs de dommages-intérêts et le faire condamner à faire disparaître à ses frais, partout où elle subsiste encore, l'affiche qu'il juge diffamatoire.

M. Ricard a fait plaider l'incompétence du tribunal civil. S'il y a eu diffamation, cette diffamation n'a pu atteindre en M. Ponnelle que l'homme public en tant que président de la chambre de commerce et non l'homme privé ; dans ces conditions, c'est devant la cour d'assises, seule compétente, que M. Ponnelle doit faire la preuve des faits par lui allégués dans son assignation du 10 septembre dernier.

Le tribunal a renvoyé au 18 janvier son jugement sur l'incident.

Cour d'Assises de Bourges

Une condamnation un acquittement POUR DEUX FAITS IDENTIQUES

Un fait assez curieux s'est produit à la cour d'assises de Bourges, qui vient démontrer combien sont fragiles les verdicts des jurys. Dans deux affaires d'infanticide absolument semblables quant au fond et aux détails, le jury a rendu deux verdicts absolument contraires.

Pour ces deux affaires, la cour avait posé la question subsidiaire de suppression d'enfant.

Dans la première, qui concernait une nommée Clémentine Rivière, âgée de vingt-neuf ans, accusée d'avoir jeté son enfant dans une fosse d'aisances et d'avoir provoqué la mort par obstruction des voies respiratoires, le jury a rapporté un verdict négatif sur le chef d'infanticide, mais affirmatif sur la question subsidiaire de suppression d'enfant. La fille Rivière fut condamnée à trois ans de prison et les jurés, ahuris, confessèrent par la suite qu'ils avaient cru ne lui faire encourir qu'une peine de six mois de prison au maximum. Aussi s'empressèrent-ils de signer un recours en grâce.

Dans la deuxième affaire, il s'agissait d'une nommée Alice Linard, âgée de vingt ans, qui était accusée d'avoir étranglé son enfant, selon les constatations du docteur. Le jury, effrayé de la peine disproportionnée de son premier verdict, a acquitté purement et simplement Alice Linard.

Ces deux jugements dissemblables n'ont pas manqué de mécontenter l'opinion publique.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

Marché aux grains de Lille

Lille, 8 janvier 1908.

TEMPÉRATURE. — Jusque lundi nous avons traversé une période de gelée intense. Un froid terrible a sévi sur toute notre région sans que nous ayions eu une parcelle de neige.

Lundi le dégel est arrivé comme un coup de foudre et depuis il pleut.

Les battages qui avaient commencé à s'effectuer assez largement sont de nouveau à peu près suspendus.

Blés. — Les cours se maintiennent et ils ont même augmenté de 0,25 c. depuis huit jours. Nous tenons les bons blés 22,50 et les qualités courantes 22 à 22,25 rendus nos gares.

Farines. — La demande s'est un peu réveillée pendant les gelées; avec le dégel elle va se calmer de nouveau. On tient les premières marques de 29,50 à 31 suivant mouture.

Grains grossiers. — Les affaires sont généralement très calmes en tout.

Les seigles disponibles valent de 19 à 19,10 nos gares et les mois suivants 19,25 à 19,50.

Les maïs sont un peu plus soutenus vers 18; les Plata disponibles et 17,50 les Tonkin. Les quatre premiers valent environ les mêmes prix. Quant au grand livrable, six de juillet ou parle aujourd'hui de 16,25 pour les Plata.

Orges Algérie très calmes de 17,75 à 18 Dunkerque; Russie 17,25 à 17,50.

Les grains de pays restent fort calmes sans changement.

Avoines soutenues : jaunes disponibles 17,25 à 17,35 rendues et les ligovo 17,75. En livrable on vend les quatre premiers en jaunes vers 17,75 et huit premiers 18,10; les six de mars 18,35 et quatre de mai 18,50. Les Ligovo à 0,25 de plus.

Graines Oléagineuses. — Marché inactif. Cours presque sans changement sur ceux de la semaine dernière.

H. BOURBOTTE fils

COMMERCE

Marché linier du 8 janvier 1908

Lins. — Peu d'affaires cette semaine de fêtes, cours sans changements. La recherche en lins de Russie porte toujours principalement sur les bonnes qualités.

En lins de pays, courant d'affaires ordinaire, prix fermes.

Fils. — Petite semaine à cause des fêtes, cependant on signale un assez bon courant d'affaires en fils secs. Prix fermes.

Toiles. — Le courant d'affaires est satisfaisant et les tissages sont pourvus d'ordres qui empêchent de faire du stock. Prix fermes.

Jutes. — Le brut est ferme et on commence à redouter des surprises et à parler d'un déficit dans la récolte, déficit masqué jusqu'à présent par des réalisations. Les entrées restent bien au-dessous des prévisions.

Les filés sont en demande modérée, prix sans changements.

Cotons. — Le brut n'a pas maintenu ses hauts prix et ses fluctuations commencent à manquer d'intérêt. Il ne s'élève que pour retomber au-dessous de son point de départ. On cotait ce matin au Havre 73,12 et ce soir 73,87, New-York ayant remonté de quelques points.

Les filés sont très engagés et très fermes.

INDUSTRIE

Métallurgie. — Le journal « La Métallurgie » donne les renseignements suivants sur la situation sidérurgique dans le Nord ;

Suivant notre habitude nous comparerons les cours actuels des divers produits sidérurgiques à ceux pratiqués l'an dernier à pareille époque.

Cette comparaison fait ressortir sur toute la ligne une réduction plus ou moins sensible suivant les catégories de produits.

La baisse atteint plus spécialement les tôles qui ont reculé de 14 %, nous en avons fait connaître les raisons. Les poutrelles perdent 10 %, les fers et aciers marchands n'ont abandonné que 7 à 8 % sur les prix de janvier 1907.

L'année ne s'annonce donc pas très favorablement, bien que la demande soit encore assez abondante. Le point critique pour les forges et aciéries c'est le combustible. Malgré son prix élevé, les charbonnages ne le cèdent qu'avec parcimonie, l'effort du mineur n'est plus le même qu'autrefois et l'extraction ne suit pas les progrès de la consommation. Ce n'est pas sans craintes que les métallurgistes envisagent l'avenir en raison des difficultés qu'ils éprouvent déjà pour se procurer le pain de l'industrie.

Les rivets et boulons, qui, jusqu'à ce jour, s'étaient très fermement maintenus, cèdent au mouvement de réaction en abandonnant 2 fr. par 100 kilos sur les anciens prix de base.

Les commandes de matériel roulant continuent à parvenir aux grands ateliers. La Compagnie de Fives-Lille enregistre 25 locomotives pour l'Orléans. Les ateliers du Nord de la France et les Etablissements Cail se partagent une centaine de voitures automotrices ou de remorque pour le Métropolitain.

PETITE CORRESPONDANCE

Hygiène et Médecine

Un fidèle lecteur. — 1° Ecrivez à M. Lespilette, directeur, qui vous donnera tous les renseignements que vous désirez ; 2° C'est le traitement rationnel, seulement vous devriez y ajouter des lotions froides sur tout le corps, suivies d'une énergique friction au gant de crin et à l'alcool camphré.

Docteur Grao.

REMISIER agent de change et coulissier, **BOURSE PARIS** envoit circulaire quotidienne, renseignements premier ordre, ne reçoit ni titres, ni fonds. S'adresser pour toutes opérations, **Bernard-Appel, 12, rue du 4-Septembre, Paris.**

42954

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON

42552

Affaires diverses

Jeanne et Marguerite. — 1° Pour l'analyse d'un beurre, il n'est pas possible d'avoir le résultat le jour même ; il faut compter 4 à 5 jours ; 2° Le Laboratoire, 3, rue des Fleurs, est ouvert pour la réception des échantillons, tous les jours non fériés, de 9 h. à midi et de 3 à 5 heures ; 3° Pour les personnes étrangères à la ville, le coût d'une analyse qualitative (disant simplement si l'échantillon est bon ou falsifié), est de 2 fr. ; pour une analyse quantitative de beurre (donnant avec les conclusions, tous les détails des dosages), le coût est de 15 fr. 25.

M. H., Aspirante. — Avez-vous des dispositions ? Sinon, vous vous engagerez dans une voie de misère ; 2° Faites-vous inscrire, 21, rue Grande-Chaussée, pour le cours de déclamation de l'Union Française de la Jeunesse.

LE FACTEUR.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Georges-Charles DESURMONT

ARTISTE PEINTRE

Officier de l'Ordre du Nicham-Iftikhar

décédé le 7 Janvier 1908, dans sa trente-sixième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le Samedi 11 dudit mois, à onze heures, en l'église de Seclin, sa paroisse.

Inhumation au cimetière de Seclin, dans le caveau de Famille.

Les matines seront chantées le même jour, à dix heures.

Assemblée à la maison mortuaire, rue d'Arras, 66, à dix heures et demie, (levée du corps à dix heures trois-quarts).

Les Dames sont priées d'y assister. 43064

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame Veuve Henri LECOCQ née Adolphine LEFEBVRE

RENTIÈRE

décédée à Lille, le 6 Janvier 1908, dans sa quatre-vingt-douzième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux CONVOI et SERVICE FUNÈBRES qui auront lieu à Lille, le Vendredi 10 Janvier 1908, à neuf heures du matin, en l'église Notre-Dame-de-Consolation, sa paroisse.

Inhumation au cimetière d'Haisnes-lez-la-Bassée, dans le caveau de sa Famille.

Réunion à Lille, 130, rue Colbert, à la maison mortuaire, à huit heures trois quarts, et à Haisnes-lez-la-Bassée, en l'église paroissiale, à une heure trois quarts de l'après-midi.

Les Dames sont priées d'y assister.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATIS dans le journal.

POUR VOS CADEAUX DE FÊTES

IL N'Y A QUE LES MAGASINS DE BIJOUTERIE, HORLOGERIE, «AU COIN DORÉ», 26, RUE NATIONALE, QUI PUISSENT VOUS FOURNIR DES BAGUES OR, DEPUIS 2 FR. SAUTOIR OR AU POIDS, ALLIANCE 3 FR. 50 LE GRAMME. MONTRE HOMME DEPUIS 2 FR. 95. MONTRE DAME DEPUIS 6 FR. 95.

MALADIES DE PEAU
VICES DU SANG
ECZÉMAS, DARTRES, HUMEURS
ULCÈRES de VARICES, BOUTONS, etc.
Guéris par le
DÉPURATIF DELEZENNE
et le BAUME Ste-GENEVIÈVE
Phᶜⁱᵉ DUBUS, 7, Rue des ARTS, Lille

43055

CALENDRIER

Jeudi 9 Janvier 1908. — 9ᵉ jour de l'année.

Soleil. — Lever à 7 h. 54 coucher à 4 h. 19.
Lune. — Lever à 11 h. 30; coucher à 11 h. 31.
6ᵉ jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de une minute sur la veille.

Temps probable. — Des pluies sont probables; la température va s'abaisser et se rapprocher de la normale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE du 8 Janvier

Baromètre à 9 h. du matin : 736ᵐᵐ 3.
Baisse depuis la veille, 17ᵐ/ᵐ5.
Température de l'air : + 3°3.
Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima : — 2°5 atteint à 8 heures ce matin. — Maxima — 8° atteint hier soir à 1 heure.
Etat hygrométrique 83.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille 2ᵐᵐ/5
Direction du vent. Ouest-Sud-Ouest.
Etat du ciel : Peu nuageux.
Baromètre à minuit : 746.

COURS DU FRET

Communiqué par la M. J. Priem-Leroy, à Saint-André-lez-Lille

Marché du 8 janvier 1907

Au départ de Pont-à-Vendin

Cambrai 1.60/».»» — Saint-Quentin 2.25/».»» — Chauny 2.75/».»» — Paris (dest. fixe) 6.00/».»» — Paris (environs) ».»»/».»» — Corbeil 6.50/».»» — Montereau 7.25/».»» — Montargis 7.50/».»» — Sens 8.00/».»» — Dijon 10.50/».»» — Rouen 6 00/».»» — Ham 2.50/».»» — Péronne 2.75/».»» Amiens 3.50/3.25 — Saint-Amand ».»»/».»» — Valenciennes ».»»/».»» Reims 4.00/».»» — Soissons 4.00/».»» — Rethel 4 00/».»» — Verdun ».»»/».» — Flize ».»»/».»» — Epernay 4.50/».»» Saint-Dizier 5.25/».»» — Langres 7.00/».»» — Bar-le-Duc 5.60/».»» — Nancy ou Dombasle 6.15/».»» — Comines 1.40/».»» — Bousbecques 1.45/».»» — Helluin 1.50/».»» — Menin 1.60 ».»» — Dunkerque (bassins) 1.40/».»» — Calais 1.60/».»» — Lille 1 40/».»» — Roubaix 1.40/».»» — Courtrai 1.50/».»» — Gand 1.70/».»» — Bruxelles 2.90/».»» — Anvers ».»»/».»» — Tournai 1.60/».»».

Au départ de Denain

Cambrai ».»»/».»» — Saint-Quentin 1.60/».»» — Chauny 2.10/».»» — Paris (destination fixe) 5.25/».»» — Paris (environs) ».»»/».»» — Corbeil 5.90/».»» — Montereau 6.60/».»» — Montargis 6.90/».»» — Sens 7.25/».»» — Dijon 9.90/».»» — Rouen 5.25/».»» — Ham 1.90/».»» — Péronne 2.10/».»» — Amiens 2 60/».»» — Saint-Amand ».»»/».»» — Valenciennes ».»»/».»» — Reims 3.40/».»» — Soissons 3.40/».»» — Rethel 3.60/».»» — Verdun ».»»/».»» — Flize ».»»/».»» — Epernay 3.60/».»» — Saint-Dizier 4.50/».»» — Langres 6.40/».»» — Bar-le-Duc 5.90/».»» — Nancy ou Dombasle 5.60/».»» — Comines 1.70/».»» — Bousbecques 1.75/».»» — Halluin 1.80/».»» — Menin ».»»/».»» — Dunkerque (bassins) ».»»/».»» — Calais ».»»/».»» — Lille 1.40/».»» — Roubaix 1.60/».»» — Courtrai ».»»/».»» — Gand ».»»/».»» — Bruxelles ».»»/».»» — Anvers ».»»/».»» — Tournai ».»»/».»».

Observations sur la physionomie du marché. — La gelée ayant immobilisé les bateaux, les affaires se traitent sur les cours précédents pour les bateaux se trouvant à proximité des rivages. Si le dégel continue, les transactions seront plus faciles, à moins toutefois que le mauvais temps survienne et empêche les bateaux disponibles de gagner leurs rivages.

Attendons les événements climatériques sans parler d'autres probables pour donner un cours exact.

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 8 janvier

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 15

	Cours du jour	Cours précéd.		Cours du jour	Cours précéd.		Cours du jour	Cours préc.
Colzas Soutenus			**Avoines** Soutenues			**Alcools** Baisse		
Cour.	82 50	81 75	Cour.	17 60	17 60	Cour.	41 75	42 50
Proch	80 25	80 50	Proch	17 85	17 75	Proch	42 ..	43 ..
4 der.	80 25	79 ..	M. A.	18 10	18 25	M. A.	43 75	43 50
M. A.	79 50	78 ..	4 mars	18 25	18 35	4 mai	44 ..	44 75
4 mai	75 ..	74 ..	4 mai	18 25	18 25	4 der	40 50	40 75
Blés Soutenus			**Lins** Calmes			3 oct.	39 ..	39 50
Cour.	22 85	22 80	Cour.	51 ..	51 50	Stock 6.900		
Proc.	23 05	23 05	Proch	51 ..	50 25	Circ. 525 p.		
M. A.	23 50	23 50	4 pre.	51 25	50 75	**Sucres** Calmes		
4 mar	23 65	23 65	M. A.	50 50	50 25	Cour.	28 75	28 87
4 mai	23 70	23 70	4 mai	48 75	49 75	Proch	29 ..	29 12
Seigles Lourdes			**Farines** Soutenues			4 mar	29 50	29 75
Cour.	18 75	19 ..	Cour.	30 15	30 15	4 mai	30 ..	30 25
Proc.	18 75	18 75	Proch	30 25	30 40	Roux 26	.. à 26 25	
M. A.	19 25	19 ..	M. A.	30 50	30 75	Raf. 59	.. à 59 50	
4 mar	19 25	19 25	4 mar	30 75	30 90	Circ. 85.900 s.		
4 mai	18 50	18 50	4 mai	31 ..	31 15			

COURS DE CLOTURE

Colzas Fermes		**Seigles** Soutenus		**Lins** Fermes		**Alcools** Faibles	
Cour.	83 ..	Cour.	18 75	Cour.	51 25	Cour.	42 ..
Proch.	81 75	Proch.	18 75	Proch.	51 25	Proch.	42 ..
4 prem.	80 ..	M. A.	19 25	4 pre.	50 50	M. A.	44 25
M. A.	79 50	4 mars	19 25	M. A.	51 ..	4 mai	45 50
4 mai	75 75	4 mai	18 50	4 mai	49 ..	4 der.	40 ..
						3 oct	38 75
Blés Soutenus		**Avoines** Soutenues		**Farines** Soutenues		**Sucres** Soutenus	
Cour.	22 80	Cour.	17 70	Cour	30 15	Cour	28 87
Proch.	23 ..	Proch.	17 90	Proch	30 25	Proch	29 ..
M. A.	23 45	M. A.	18 15	M. A.	30 55	4 mars	29 62
4 mars	23 60	4 mars	18 25	4 mars	30 75	4 mai	30 ..
4 mai	23 55	4 mai	18 25	4 mai	31 ..		

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 8 janvier

Le Havre, 10 h.— Laines à terme. — Marché calme. Ventes 200 balles.

Courant 177.»», mars 165.»», mai 165.»»

Le Havre, 10 heures. — Cotons à terme. — Acheteurs et vendeurs — Ventes 1200 balles.

Janvier	73 1/8	Juillet	70 1/8
Février	72 3/4	Août	69 1/2
Mars	71 7/8	Septembre	69 1/8
Avril	71 1/2	Octobre	68 1/8
Mai	71 1/8	Novembre	67 »/»
Juin	70 5/8	Décembre	66 1/2

Le Havre, 10 heures—Cafés à terme— Ventes 8.000 sacs.

Janvier	41 50	Juillet	41.75
Février	41.50	Août	42.»»
Mars	41.50	Septembre	42.»»
Avril	41 75	Octobre	42.»»
Mai	41.75	Novembre	42.»»
Juin	41.75	Décembre	42.25

Le Havre, midi —Cotons disponibles— Calmes. Ventes nulles.

Le Havre, midi. — Cafés disponibles. — Sout. On a vendu 500 sacs Santos à 47 fr.

On a vendu 2,000 sacs depuis la précédente dépêche.

Le Havre, 3 heures—Cafés à terme — Ventes 6.000 sacs.

Cotes inchangées.

Anvers. — Pétrole. — Ferme. — Disponible 22 »/», mars-avril 22 1/2.

Anvers.— Saindoux d'Amérique — Courant 105 1/2, mai 105 »/» Marché soutenu

Anvers — Sucres bruts indig — Soutenus. — Cote officielle : 88° dispon. export- nouv. cond. 24 1/4.

Anvers — Cote officielle — Blé Kansas n° 2, disponible 22 1/4, flottant 22 1/4 ; Blé Danube supérieur disponible 23 »/», flottant 23 »/»; Blé Redwinter n° 2 disponible 22 1/2, flottant 22 1/2 ; Blé Kurrachee blanc disponible 22 1/4, flottant 22 1/4.

Hambourg — Sucres Courant 19.90. mai 20.60.

Hambourg — Cafés. — Sout. — Santos good. average mars 32 1/2, mai 33 »/»

Hambourg. — Pétrole. — Soutenu. — Dispon. 7,55 Rm.

Brême — Pétrole . ferme. Disp. 7,55 Rm.

Amsterdam — Pétrole disponible 11,50; mars-avril 11,60 Tendance ferme.

Huile de colza disp. 42 3/4, mai 38 1/8; huile de lin disp. 23 1/4, mai-août 21 3/4.

MÉTAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine

Londres, 7 janvier.

Cuivre. — Comptant £ 62,12 la tonne, 156,56 les 100 kilos, hausse — 3 mois £ 63,7/6 la tonne, 158,43 les 100 kilos, hausse.

Etain (Détroits). — Comptant £ 123 la tonne; 307,50 les 100 kilos, hausse. — 3 mois £ 124 la tonne, 310,62 les 100 kilos, hausse.

Plomb (Espagne). — Comptant £ 14,12/6 la tonne, 36,56 les 100 kilos, stationnaire.

Zinc. — Comptant £ 19,12/6 la tonne; 49,06 les 100 kilos, hausse.

Antimoine (Régulus). — 85 à 87,50 les 100 kilos, hausse.

BOURSE DE LILLE

DU 8 JANVIER 1908

Actions minières

MINES	8	7	6	4
Albi	.... ..	.... ..	.... ..	1006 ..
Aniche	1560 ..	1560 ..	1560 ..	1560 ..
Anzin	6400 ..	6370 ..	6399 ..	6390 ..
Bianzy	.... ..	.... ..	.... ..	1450 ..
Bruay	880 ..	880 ..	882 ..	880 ..
— (le 10ᵉ)	88 75	88 75	88 75	88 75
Bully-Grenay	4840 ..	4875 ..	4880 ..	4775 ..
— 50ᵉ	98 ..	98 ..	98 25	98 ..
Campagnac	.... ..	112 ..	107 ..	107 ..
Carvin le 5ᵉ	391 ..	398 ..	398 ..	399 ..
Carvin	1950 ..	.... ..	1990 ..	1991 ..
Clarence	181 ..	.... ..	175 ..	175 ..
Courrieres	2566 ..	2586 ..	2600 ..	2595 ..
Crespin	70 50	.... ..	75 ..	72 ..
Douchy	965 ..	960 ..	.... ..	960 ..
Dourges (100ᵉ)	309 50	309 ..	308 50	308 ..
Drocourt 1800	.... ..	.... ..	.... ..	4550 ..
— (10ᵉ)	.... ..	.... ..	440 ..	440 ..
Drocourt 3500	.... ..	.... ..	.... ..	4550 ..
— (10ᵉ)	.... ..	.... ..	440 ..	440 ..
Escarpelle	956 ..	960 ..	955 ..	951 ..
Ferfay	.... ..	.... ..	1705 ..	1720 ..
Ferques	.... ..	.... ..	.... ..	20 ..
Flines-Rache	85 ..	84 ..	84 75	85 ..
Lens act. ent.	793 ..	790 ..	793 ..	789 ..
— (10ᵉ)	80 50	80 25	80 ..	79 75
Liévin	.... ..	4240 ..	.... ..	4230 ..
— (300ᵉ)	142 75	142 75	142 ..	141 75
Ligny-les-Aire	590 ..	590 ..	595 ..	596 ..
Marles 30 0/0	2165 ..	2172 ..	2190 ..	2190 ..
— 70 0/0	3050 ..	3050 ..	3045 ..	3040 ..
— 70ᵉ/ᵉ (20ᵉ)	153 ..	153 75	153 75	154 ..
Meurchin	.... ..	.... ..	.... ..	13475 ..
— (5ᵉ)	2735 ..	2730 ..	2745 ..	2730 ..
Nord d'Alais	.... ..	270 ..	270 ..	215 ..
Ostricourt	.... ..	2060 ..	2075 ..	2080 ..
Thivencelles	800 ..	795 ..	795 ..	790 ..
Vicoigne	1210 ..	1219 ..	1224 ..	1220 ..
— (20ᵉ)	122 ..	122 ..	124 25	124 50

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et Anzin 1851,»».

Sociétés diverses

Margarinerie de Béthune 160,»».

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Senelle-Maubeuge 500,»».

OBLIGATIONS

Charbonnages

Dourges 1894 et 1897, 489,»»; Dourges 1907, 490,»»; Drocourt 1894, 501,»»; Drocourt 1895, 501,»»; Escarpelle 1894, 501,»»; Ostricourt 1908, 490,»».

COUPONS ANNONCÉS

Du 10 janvier : Ostricourt, coupon nᵒ 3, brut 50,»» net, nominative 48,»».

ÉTUDES FINANCIÈRES

très complètes sur toutes les affaires dont les titres sont cotés aux différentes Bourses d'Europe et de New-York.

Renseignements sur nombreux titres non cotés

SCHNERB, FAVIER & Cie
5, Grande-Place. — LILLE

Les opérations en **Charbonnages** aux Bourses de **Lille, Bruxelles** et **Berlin** sont particulièrement soignées.

ORGANE DE LA MAISON :
LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
Paraissant le Dimanche
Abonnement : 2 francs par an

BOURSE DE PARIS

DU 8 JANVIER 1908

3 0/0 janvier	95 37
3 0/0 amort janv.	95 82
Tonkin 1896	77 50
Madagascar 97	80 ..
» 1903	90 ..
Banq. de France	4130 ..
Banq. de Paris	1435 ..
Comp. d'escom.	679 ..
Crédit Foncier	672 ..
Crédit Industr.	.... ..
Crédit Lyonnais	1188 ..
Société Générale	663
Est Algérien	693 50
Est	.... ..
Paris-L.-Médit.	1358 .
Midi	1105 ..
Nord	1765 ..
Orléans	1357 .
Ouest	825 ..
Transatlantique	212 ..
» act. prior.	.... ..
Omnibus Paris	955 .
Suez	4525 ..
Autriche 4 0/0.	97 ..
Egypte Doman	.... ..
» Privileg.	99 45
Espag. ext. 4 0/0	92 90
Hongrois 4 0/0.	93 .
Italien 3 3/4 0/0	101 60
Japonais 1905	84 70
» 1907	97 30
Portugais 3 0/0	.. ..
Banque Autrich.	458 .
Banq. Ottomane	707 50
Nord d'Espagne	271 ..
Russe cons. 4 0/0	82 45
» 3 0/0 1891	67 25
» 3 0/0 1896	66 45
» 5 0/0 1906.	94 65
» 1867-1869.	84 60
» 4 0/0 1880.	81 35
» 4 0/0 1889.	81 .
» 4 0/0 1890.	80 40
» 4 0/0 1893.	81 70
» 4 0/0 1894	80 30
» 4 0/0 1901.	82 30
Dyle et Bacalan	550
Fives-Lille	350 .
Chargeurs réun.	490
Ville Marseille	104
Ville d'Amiens	113 50
Ville Bordeaux	509 .
Ville de Lyon	103 25
Banq. hypothéc.	548 .
» » 3 0/0	.... ..

V. Paris	1865	532 25
»	1869	478 ..
»	1871	402 ..
» 1/4	1871	105 ..
»	1875	531 50
»	1876	531 ..
»	189.	362 ..
» 1/4	1892	99 50
»	1894-1896	360 ..
» 1/4	»	95 25
» 2 0/0	1898	416 25
» 1/4	189.	.. ..
Métro 2 0/0	1899	405 ..
» 1/4	1899	105 ..
» 2 1/2	1904	427 ..
» 1/5	1904	86 75
» 2 3/4	1905	382 .
» 1/4	1905	91 ..
Foncières	187.	496 ..
»	1883	419 ..
» 2.60 ᵒ/ᵒ	1885	451 50
» 5ᵐᵉ	1885	97 50
»	1895	456 50
»	1903	492 25
Communal	1879	468 ..
»	1880	497 ..
»	1891	393 75
»	189.	439 ..
»	18..	451 ..
»	1906	492 ..
Nord 3 0/0 Anc.		441 ..
Nord 3 0/0 Nouv.		455 50
Nord 2 1/2 0/0.		411 ..
P.-L.-M. anc.		424 ..
» nouv.		429 50
Orléans anc.		429 50
»	1884	430 ..
Midi anc.		423 ..
» nouv.		428 ..
Ouest anc.		420 ..
» nouv.		428 75
Est anc.		430 50
» nouv.		431 ..
Panama (à lots)		110 ..
Thar is		155 ..
Chartered		25 ..
East Rand		104 ..
Ferreira		449 ..
Goldfields		88 ..
Rand Mines		144 ..
Robinson Deep		.. ..
Robinson Gold		235 ..
Simmer		35 ..
Transvaal land		51 ..
Village		103 ..

Cours et Conférences

École de Tir et d'Instruction militaire de Lille

Dimanche 12 janvier 1908, conférence au Cercle Militaire de Lille, par M. le chef de bataillon Laiguelot, du 43ᵉ d'infanterie, sur : *L'instruction du tir ; l'instruction du tireur. Instruction des cadres.*

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Jeudi 9 janvier 1908, à 5 heures du soir, à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier-de-Châtillon. — Cours public de M. Sagnac : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DEPUIS VARENNES.

***

Jeudi 9 janvier 1908, à 6 heures du soir, à Faculté des lettres, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public de M. Benoit LA PEINTURE AU MUSÉE DE LILLE, (2ᵉ série). — Leçon, Meissonnier : *L'amateur de peinture et l'œuvre de l'artiste.*

***

Vendredi 10 janvier 1908, à 5 heures du soir, à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier-de-Châtillon. cours public de M. Clément : LE ROMAN RÉALISTE AU XIXᵉ SIÈCLE. — Leçon : FLAUBERT : *Salammbô.*

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU JEUDI

Algèbre : Prof. M. Decry, à 8 heures du soir, rue Fabricy — **Piano (cours élémentaire)** : Prof. Mme Debacq-Dufeutrelle, à 9 heures du matin, rue des Fleurs. — **Cours d'Harmonie** : prof. M. Gustave Gabelles, à 5 heures ½ du soir, école r. des Poissonceaux. — **Mandoline** (jeunes filles) : Prof. Mme E. Callant. Cours élémentaire, à 4 heures ½ du soir; cours préparatoire, à 6 heures du soir, rue des Fleurs.— **Mandoline** : (jeunes filles), cours supérieur; Prof. M. P. Laigre, à 6 h. du soir, rue Fabricy. — **Violoncelle** : Prof. M. Penant, à 6 h. ½ soir, rue Fabricy. — **Solfège**, cours supérieur (jeunes gens) : Prof. M. P. Laigre, à 7 heures du soir, rue Fabricy. — **Classe d'orchestre** : directeur, M. P. Laigre, à 8 heures du soir, rue Fabricy. — **Dessin** (jeunes filles) ornement, bosse et composition décorative : Prof. Mlle Duval, à 9 heures du matin, rue des Fleurs. — **Aquarelle** (jeunes filles) : Prof. Mlle Duval, à 10 h. ½ du matin, rue des Fleurs. — **Cours de coupe** (jeunes gens): Pr. M. Leblond, à 8 h., rue des Poissonceaux. — **Cours de travaux de construction** (préparation aux Travaux Publics et au génie militaire) : Prof. M. Balsen, à 7 heures du soir, rue des Fleurs. — **Cours d'Anglais** (jeunes filles) : prof. Mᵐᵉ Boyaval-Watts, à 6 h. soir, école r. des Poissonceaux — **Composition française et lectures populaires** (jeunes gens) : Prof. M. Pilate, à 8 heures ½ du soir, rue des Poissonceaux. — **Cours de tir** : Prof. M. Grotard, à 8 heures ½ du soir, au hangar des chasseurs, boulevard Louis XIV.

Groupe de Wazemmes

Cours de violon : Prof. M. Godon, à 8 heures du soir, école Baggio.

Groupe de Fives

Cours de violon : Prof. M. Callant, à 3 heures du soir, école Antoine-Brasseur, rue Bourjembois. — **Cours de Sténographie** (Prévost-Delaunay) : Prof. M. Vast, à 8 heures un quart du soir, école Antoine-Brasseur, rue Bourjembois. — **Cours de dessin industriel** : Prof. M. Fourmentraux, à 8 heures un quart du soir, ancienne mairie, rue de Bouvines.

Programme des Spectacles

Grand-Théâtre de Lille (Direction Vigularb). — Jeudi 9 janvier, à 8 heures (bureaux à 7 h. 1/2) : **La Juive,** opéra en 5 actes, d'Halévy. Places gratuites : 3001 à 3200.

Kursaal-Théâtre de Lille. — Tournées Frédéric Achard. — Jeudi 9 janvier. — A 8 heures 1/2: **Le Gant,** comédie en 1 acte. — **Vingt jours à l'Ombre,** pièce en 3 actes.

Carmelli et cinéma t.l.jours, Galeries Lilloises. 4998

Imp. du Progrès du Nord, rue de Béthune, 67, LILLE

Le Gérant : Ch. LEBRUN.